

Communiqué de presse

METHANOR annonce la cession de sa participation dans les trois centrales photovoltaïques Solaire Corsica

Paris, le 1^{er} avril 2025 – Méthanor (Euronext Growth, FR0011217710 ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, annonce la cession effective de sa participation dans trois centrales photovoltaïques Solaire Corsica.

Méthanor a participé en 2017 à hauteur de 1,8 M€ au financement de trois centrales photovoltaïques situées en Corse à Venzolasca, Poggio di Nazza et Sartène. Ces projets affichent une puissance totale de 13,4 MW.

Méthanor avait récupéré intégralement son investissement initial grâce à un refinancement de la dette bancaire en 2018.

En accord avec ses co-actionnaires et conformément à sa politique active d'investissement, Méthanor a décidé de céder sa participation, matérialisant ainsi une plus-value supérieure à 700 K€.

Cette plus-value ne sera pas intégrée dans les comptes annuels 2024 qui seront annoncés à la fin du mois d'avril mais aura un impact positif sur les résultats en 2025.

A propos de Méthanor

Cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0011217710 ALMET), Méthanor est une société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Pour plus d'informations : www.methanor.fr

CONTACTS PRESSE

Méthanor

contact@methanor.fr

T: 01 40 15 61 77

<u>Ulysse Communication</u> Fabio Marquetty

fmarquetty@ulysse-communication.com

T: 06 28 45 40 97



Avertissement:

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.